

Amiens – 54 rue Jules Barni, ancienne Caserne Dejean

Dominique Gemehl



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4447>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Dominique Gemehl, « Amiens – 54 rue Jules Barni, ancienne Caserne Dejean », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Picardie, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4447>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Amiens – 54 rue Jules Barni, ancienne Caserne Dejean

Dominique Gemehl

Identifiant de l'opération archéologique : 8989

Date de l'opération : 2006 (EV)

- 1 Le Quartier Dejean, site militaire récemment déclassé, a été acquis par la DDE afin d'y reloger les services administratifs de la DRDE. S'il est sûr que les locaux existants doivent être entièrement réaménagés, le projet n'est pas arrêté concernant les espaces extérieurs et notamment la possibilité d'y construire de nouveaux bâtiments. Sur une superficie globale de 1,5 ha environ (bâti compris), 6 200 m² avaient déjà été évalués en 1997.
- 2 Le diagnostic de 2006 ne portait que sur les 5 200 m² (hors bâti) alors inaccessibles. Dix tranchées y ont été ouvertes, totalisant une surface décapée de 1 000 m².
- 3 Le terrain évalué se situe hors les murs de la ville médiévale et moderne, et en périphérie immédiate de la ville antique du Haut-Empire. Il s'agit de la parcelle où les Lazaristes construisent leur nouveau séminaire à partir de 1736, dans un quartier développé en sortie de ville et réellement urbanisé dans le courant du XIX^e s. seulement. On y trouve essentiellement des champs, jardins, vergers et vignes jusqu'au début du XIX^e s. et quelques constructions au bord de la route. Le secteur est surtout réputé correspondre à une vaste zone de nécropoles du Haut et Bas-Empire entourant la route antique menant d'Amiens à Saint-Quentin et ayant livré depuis un siècle et demi au moins des stèles sculptées, des sarcophages et cercueils de plomb, ainsi qu'un riche mobilier d'accompagnement.
- 4 Le diagnostic complémentaire de 2006 a confirmé l'extension, sur toute l'emprise du Quartier Dejean, de cette nécropole urbaine antique. Les fosses sépulcrales identifiées (une trentaine de tombes à inhumations) affleurent en moyenne entre 0,20 m et 0,60 m sous la surface actuelle, et peuvent atteindre une profondeur de plus de 1 m. Certaines ont été pillées, mais celles restées intactes livrent des fragments osseux, traces de cercueil

et mobilier majoritairement bien conservés. Les densités sont variables et la présence d'un chemin et de plusieurs fossés permet d'envisager une structuration tangible (à étudier) de cet espace funéraire, où différents groupes pourraient se différencier. Mais sans un décapage et une fouille extensive, le dénombrement des sépultures ne peut être assuré et les questions de répartition et d'organisation subsistent.

- 5 Le mobilier recueilli atteste d'une occupation funéraire du I^{er} s. au IV^e s. Sur cette durée, l'évolution du cimetière n'est pas connue. Le seul fait certain est l'avancée des inhumations vers le bord de la route au Bas-Empire : elles empiètent à cette période sur un espace auparavant nettement distinct, séparé de la nécropole par un fossé.
- 6 Ce fossé (1,80 m de large et 1 m de profondeur minimum) est tracé en parallèle à la voie (dont on suppose que le tracé approximatif est repris par l'actuelle rue Jules Barni, qui délimite la parcelle au nord), à une distance d'une quarantaine de mètres. Sur la bande de terrain ainsi délimitée, tous les sondages mettent en évidence une stratification d'une épaisseur moyenne de 1,50 m, composée d'une accumulation de remblais, de sols et de rejets d'occupations. Aucune structure organisée n'y a été détectée en diagnostic. Le lot céramique très homogène qui en provient, témoigne du développement de cette séquence sur une période courte, entre le milieu du II^e s. et le milieu du III^e s. On y relève une bonne représentation des céramiques fines, ainsi que des amphores (7 % des tessons, avec des Gauloises 4 du Noyonnais et de Narbonnaise, des Dressel 20 de Bétique et des amphores africaines). La quantité de mobilier et la composition du corpus autorisent à s'interroger sur la densité et la nature de l'occupation. La question de sa relation avec la nécropole reste entière à ce stade des observations.
- 7 Des fouilles préalables à la réalisation des aménagements sont envisagées. Elles apporteront un éclairage nouveau sur la question des formes d'occupations et aménagements autour d'un axe routier important, vers la sortie-entrée de la ville gallo-romaine au moment de son extension maximum (milieu II^e s. -milieu III^e s.) et d'étudier plus particulièrement les relations entre ces occupations et les nécropoles se partageant les mêmes secteurs. Pour la nécropole proprement dite, la surface concernée permettra l'étude d'un échantillon non négligeable, probablement le plus important à ce jour, sur les plans anthropologique et sociologique et d'acquérir des données inédites sur la structuration de cet espace funéraire urbain.
- 8 GEMEHL Dominique (Inrap)

INDEX

operation Fouille d'évaluation (EV)

Index chronologique : Empire romain

Index géographique : Picardie, Somme (80), Amiens

Thèmes : amphore, céramique, cercueil, édifice religieux, fosse, fossé, inhumation, jardin, nécropole, ossement humain, remblai, sol, vigne, voie

AUTEUR

DOMINIQUE GEMEHL

INRAP